

Votants : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 septembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 26 septembre 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - SUBVENTION ALLOUÉE À L'ASSOCIATION DE RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE AUTOUR DE L'ASSURANCE (AURA)

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON à Jacques BILLY, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET BONNEAU, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Lucy MOREAU à François GUYON, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Florent JARRIAULT, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

**DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - SUBVENTION
ALLOUÉE À L'ASSOCIATION DE RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE AUTOUR DE L'ASSURANCE
(AURA)**

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'Association de Rayonnement Universitaire autour de l'Assurance (AURA) a été créée en 1999 et a pour vocation d'œuvrer en faveur de la promotion des formations supérieures, présentes sur notre territoire.

Au travers de son projet associatif, différents objectifs sont actuellement poursuivis :

le soutien à des actions de mécénat par l'intermédiaire, à ce jour, de la remise de prix « AURA », à destination de toutes filières et tous établissements d'enseignement supérieur niortais et destinés à valoriser la qualité des enseignements ;
une aide à la vie étudiante, en direction tout particulièrement des étudiants internationaux, que ce soit, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et la Ville de Niort, au moment de la semaine de rentrée ou tout au long de l'année universitaire, dans le but de faciliter leur insertion, et ceci au moyen de dispositifs spécifiques, à l'instar du « cousinage », du « parrainage » ou de la « Farandole », soirée festive d'ouverture aux autres cultures ;
une contribution directe à l'animation du Pôle d'ESRI niortais par l'organisation de colloques et de conférences thématiques.

Par ailleurs, l'AURA a activement participé, au cours de ces derniers mois à la mise en œuvre du Schéma Local d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (SLESRI) et notamment via sa participation aux conseils de site et ateliers thématiques organisés par la CAN, et souhaite poursuivre dans cette dynamique.

L'AURA manifeste en effet sa volonté, par le biais d'actions de communication adaptées et en rapport avec ses missions, de promouvoir le développement des partenariats conduits par la CAN au titre du SLESRI, visant à densifier et à diversifier l'offre de formations supérieures sur le territoire.

Il s'agira alors de déployer, en fonction des opportunités, des initiatives répondant aux besoins des acteurs de la formation et de tous les étudiants niortais, inscrits dans les cursus proposés par les établissements d'enseignement supérieur implantés sur notre territoire.

L'AURA apportera ainsi son concours :

- au renforcement des liens et des échanges entre et le tissu économique local et l'ensemble des acteurs de la formation supérieure afin d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins en recrutement ;
- à l'amélioration de la qualité de vie estudiantine sur le territoire niortais, en accompagnant les étudiants dans leurs démarches du quotidien et la réalisation de leurs projets d'études.

Dans ce contexte, l'AURA a sollicité auprès de la CAN, pour l'année universitaire 2021-2022, une subvention de 2 500 € afin de réaliser les opérations ainsi annoncées, en direction des établissements et des publics concernés, contribuant à la notoriété des formations supérieures offertes sur le territoire et à la mise en place d'un accueil optimal pour tous les étudiants niortais.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement à l'AURA d'une subvention de 2 500 € pour l'année 2021-2022,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué